CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3811** **VALABLE JUSQU'AU** **26/02/2027**

ÉDITÉ LE 16/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976

Forme juridique : SARL

Capital : 38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NARBONNE B308066935
Siret : 308 066 935 00039
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 19358-11
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011151938804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011151938804
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENTS PONSOL

9 RUE JEAN MARIE LEHN
11100 NARBONNE

Téléphone : 04 68 32 14 69 **Fax :** 0
Portable :
Responsabilité légale :
CAUSSINUS LAURENT GÉRANT

Site Internet :
E-mail : contact@ponsol.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 263 423 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	15	27/02/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	15	27/02/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	15	27/02/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/02/2026 09:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E3811** **VALABLE JUSQU'AU** **26/02/2027**

ÉDITÉ LE **16/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976
Forme juridique : SARL

Capital : 38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NARBONNE B308066935

Siret : **308 066 935** **00039**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 19358-11

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011151938804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011151938804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS PONSOL**

9 RUE JEAN MARIE LEHN
11100 NARBONNE

Téléphone : 04 68 32 14 69 **Fax :** 0
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@ponsol.fr

Responsabilité légale :
CAUSSINUS LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/02/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/02/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/02/2024
o Ventilation mécanique	27/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/02/2026 09:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.